

SEANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 JUIN 2017

BUDGET EXECUTE 2016

Nombre de Membres Elus :	100
Nombre de Membre Elus en exercice :	99
Quorum :	50
Nombre de Membres Elus présents :	65

Membres élus présents :

Mesdames Myriam BENCHARAA, Bénédicte BETTANT CURAN, Nathalie BOBIN, Corinne BOGART, Dominique BOUVIER, Bérangère CHARBONNIER, Jocelyne CORNEC, Anne DAMON, Marie-Claude FOUCRE, Evelyne GALERA, Edith GALLAND, Annabelle GRECO JAUFFRET, Claire-Lise JUVIGNARD, Sylvie MADAMOUR, Laurence MICHEL, Jocelyne PANSERAT, Anne-Sophie PANSERI, Céline PARAVY-ATLAN, Céline PELESZEZAK, Denise ROMESTANT, Sophie SOURY, Hélène VILLARD.

Messieurs Guy BACULARD, David BALDINI, Denis BANCEL, Christian BERTHE, Guillaume BEYENS, Olivier BLANC, Daniel BUGUET, Pierre CHAMBON, François CHARDINY, Yves CHAVENT, Jacques COIRO, Philippe COLLOT, Marc DEGRANGE, Guy DELORME, Guillaume DUVERT, Jean-François FARENC, Nicolas FARRER, Frédéric FOSSI, Alain GRANDOUILLER, Emmanuel IMBERTON, Frédéric JACQUIN, Jean-Michel JOLY, Pierre LARDON, Fabrice LENOIR, Daniel LOCTIN, Jean-Louis MAIER, Philippe MALAVAL, Christophe MARGUIN, François MEON, Christian MISSIRIAN, Jacques MORIZE, Jean MOUGIN, Luc PELEN, Gérard PELISSON, Philippe POBE, Claude POLIDORI, Régis POLY, Yves POMMIER, Thierry RAEVEL, Jean-Jacques REY, Claude RISAC, Philippe VALENTIN, Daniel VILLAREALE.

Nicolas BONNET commente à l'aide d'un PowerPoint les documents budgétaires relatifs au budget exécuté 2016 qui ont été préalablement transmis aux élus.

Il met en exergue les éléments qui ont marqué la conduite de ce budget 2016, premier budget de la nouvelle CCI LYON METROPOLE – Saint-Etienne Roanne : la poursuite de la réduction drastique de la ressource fiscale, représentant pour 2016 une diminution de 12,6% soit une baisse cumulée de la ressource fiscale de 8,64 M€ depuis 2014, la poursuite du plan d'économies engagé dès 2014 qui se concrétise dans la diminution des charges d'exploitation et particulièrement la contraction de la masse salariale, la présence de produits exceptionnels, principalement les subventions de fonctionnement reçues pour les musées et le dividende exceptionnel versé par la SA Aéroports de Lyon.

La CAF est en augmentation, le fonds de roulement est également en nette amélioration, à 11 076 k€, et repasse le cap des 2 mois de charges (2,2 mois), mais reste en dessous du seuil des 90 jours recommandé par la Tutelle. Pour mémoire, la CCI Lyon Métropole a fait l'objet en 2015 d'un prélèvement de 15,68 M€ par l'Etat sur son fonds de roulement.

Les grandes masses de ce budget exécuté 2016 sont les suivantes :

- Produits d'exploitation : 57 435,5 K€ (61 744,7)
- Charges d'exploitation : 60 328,5 K€ (64 461,3)
- Résultat d'exploitation : - 2 893 K€ (- 2 716,6)
- Résultat financier : + 3 036,9 K€ (+ 2 646,8)
- Résultat exceptionnel : + 519,2 K€ (+ 3 287,4)
- Résultat net : + 102,4 K€ (+ 2 399,2)

Si les efforts de réductions et d'économies, ainsi que les augmentations des ventes, ont permis à la CCI Lyon Métropole de compenser partiellement le nouveau choc de réduction de la ressource fiscale, il est précisé aux élus qu'hors subventions exceptionnelles perçues pour les musées, le résultat net ressort comme déficitaire à - 647,6 K€.

Le Président Emmanuel IMBERTON remercie Nicolas BONNET et laisse la parole au Commissaire aux comptes, Monsieur Frédéric DAMAISIN du Cabinet KPMG, qui conclue à une certification sans réserves des comptes 2016 qui viennent d'être présentés.

Le Président le remercie et laisse la parole à Monsieur Thierry RAEVEL, Président de la Commission des Finances, qui indique que la Commission des Finances a examiné dans sa réunion du 12 juin 2017 le budget exécuté 2016 et a reçu toutes les explications nécessaires sur les comptes et propose à l'Assemblée de les approuver.

Monsieur Jean MOUGIN, Trésorier, propose alors à l'Assemblée, avec l'avis favorable de la Commission des Finances :

1) D'approuver les comptes clos de l'exercice 2016 avec :

- un total du bilan de 84 498 699,83 € ;
- un résultat net bénéficiaire de 102 371 € ;
- une augmentation du fonds de roulement net de 938 362 € ;
- et un fonds de roulement net total de 11 076 249 € au 31/12/2016.

- 2) De donner tous pouvoirs au Président pour l'approbation de ces comptes auprès de l'autorité de tutelle.

L'Assemblée adopte cette proposition à l'unanimité des membres présents, le Trésorier ne prenant pas part au vote.

Fait à Lyon, le 26 juin 2017
Pour extrait certifié conforme

Le Directeur Général



Xavier PELLETIER

